

07/05/2012 – questions à MH Delouis

1. CDI : règles compliquées, documentaliste pas toujours disponibles, horaires pas toujours adaptées...

Réponse : Madame Tunc, la documentaliste OGEC (*nota : il y a deux personnes au CDI collège, un professeur documentaliste, et un documentaliste salarié OGEC – de même au lycée*), part à la retraite. Le recrutement de sa remplaçante est en cours, et ce sera l'occasion de repenser l'organisation des CDI (horaires, accueil, articulation collège-lycée,...).

2. Infirmières : parfois manque d'intimité pour exposer son problème

Réponse : souvent, il y a la queue à l'infirmerie pour des bobos... Il sera rappelé aux infirmières que du point de vue des enfants certains bobos ne peuvent pas être exposés devant des tiers

3. Professeur de maths de 1^{ère} et terminale : remontées insistantes de parents inquiets, acculés, face à des notes et des appréciations très dévalorisantes

Réponse : ces remontées, déjà transmises, y compris par le parent correspondant, ont été entendues et dites au professeur. Certains professeurs ont une exigence qui dépasse le lycée. La discussion est en cours et sera reprise

4. inquiétude des parents face aux dossiers

Réponse : les parents sont inquiets, mais in fine les enfants intègrent de bons cursus après le bac. Nous portons désormais personnellement nos dossiers dans 12 à 14 établissements post bac, et il ne nous semble pas qu'il y ait eu l'an dernier de mauvaise surprise. Par ailleurs, l'intérêt de Saint Jean est que nos élèves aient les meilleures intégrations possibles : il rejoint donc celui des élèves

Remarque : on pourrait remettre en ligne le travail effectué l'an dernier pour répondre aux questions des parents sur ce sujet

5. facture intermédiaire : facturé des copies doubles couleur pour un montant de 8,90 euros (4€ au bain d'encre)

Réponse : ce sera vérifié. La consommation de copies de compo au lycée est très importante, le tarif est peut-être dû à la quantité

Remarque : l'interrogation se porte aussi sur la facturation « en plus » d'un consommable

6. Intervention pastorale en Education Affective et Sexuelle pour filles par un médecin psychiatre : regret qu'il n'y ait eu aucune dimension « verticale », manifestation, simple réponse à des questions, notamment sur la contraception. Implications Humaines et spirituelles ne semblent même pas avoir été évoquées

Réponse : la relecture pastorale de ces questions va sans doute changer de responsable l'an prochain. Une réunion est prévue fin mai pour parler de la pastorale en général, il faut faire remonter ce sujet comme les autres éventuels points qui selon les parents doivent être évoqués

7. Pasto 5^{ème} : parents, notamment accompagnateurs de retraite, désolés d'avoir eu l'impression de mal faire, de déplaire à la responsable. Organisation matérielle trop lourde à porter ?

Réponse : à aborder fin mai, avec les autres questions de pastorale !

8. ce qui peut être fait pour étudier la mise en place d'un bus Veolia pour le coin Bougival, Louveciennes, La Celle-Saint Cloud

Réponse : se mettre en contact avec Sabine des Rieux, et dès que l'horaire de début de cours pour septembre est décidé requête conjointe école-parents possible auprès de Véolia

9. problème des terminales à qui l'on confie la pastorale des 6^e ou 5^e

Réponse : Ces jeunes passent en principe tous par le bureau de Valérie Mongon pour sonder leur motivation, et la formation est ensuite assurée par niveau. Peut-être faut-il en effet accentuer leur suivi.

10. heure de vie de classe : pourquoi ne pas en profiter pour donner des occasions de prises de paroles, rares dans le système français ?

Réponse : les professeurs sont rémunérés pour 10 heures de vie de classe par an... Et la plupart trouvent que c'est déjà trop peu pour faire vivre la classe...

11. pourquoi n'y a-t-il pas de psychologue scolaire à St Jean ?

Réponse : c'est un choix, effectué en raison :

- du coût
- et de doutes sur l'opportunité d'une personne imposée pour confier les problèmes d'ordre psychologique

remarque : mais un psychologue scolaire peut aussi être envisagé non pas pour résoudre les problèmes, mais comme un moyen de solliciter un avis professionnel et extérieur en qui l'école aurait confiance ?

Réponse : en ce cas les deux infirmières scolaires et le médecin rattaché à Saint Jean peuvent écouter les questions et renvoyer vers un psychologue si besoin, en donnant des adresses éventuellement. Mais la famille a alors aussi sa marge de choix dans le choix du professionnel.